
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 126 DU 17 AVRIL 2019

portant nomination au Ministère de la Justice et
de la Législation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 17 avril 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de la Justice et de la Législation dans les fonctions ci-après :

A LA CHANCELLERIE :

- Directeur adjoint de Cabinet :
monsieur **Armel Timothée YABIT** ;

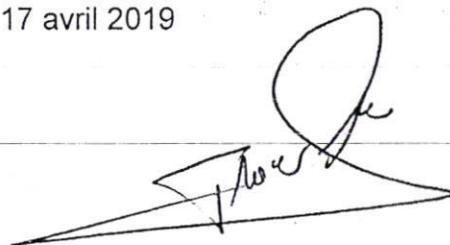
- Directrice de la Programmation et de la Prospective :
madame **Arlette Lydie Mahoussi HOUNSOU**.

Article 2

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

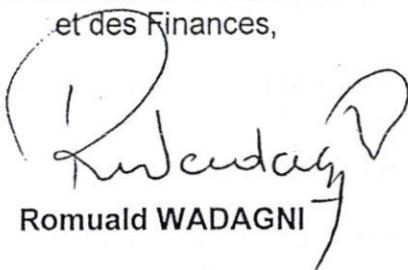
Fait à Cotonou, le 17 avril 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



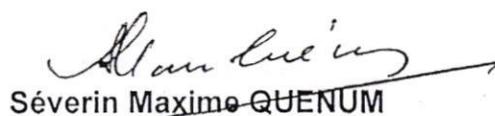
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Séverin Maxime QUENUM

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; GS/MJL 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ; SGG 4 ; INTERESSES 02 ; JORB 1.